

Double cursus, lequel choisir ?

Par **KFClover**, le **07/12/2014** à **13:29**

Bonjour,

Je suis élève en terminale et souhaite m'inscrire en droit après mon bac scientifique. Et par dessus le fait d'être inscrite en droit, je souhaiterais faire une double licence, mais mon coeur balance : droit/histoire de l'art ou droit/ LLCE anglais ou droit/droit anglo-américain (common law). Qu'est ce qui est le plus valorisé et le plus exigeant? Etes vous étudiants dans un de ces trois cursus, et quels sont ses avantages comme ses défauts? J'ai déjà sélectionné quelques fac qui m'intéressent : Nanterre et Le Havre pour la common law, Saint Quentin pour droit/LLCE et Paris sud pour droit/histoire de l'art(ma moyenne générale du premier trimestre de terminale est 13.7 et ma moyenne d'anglais est de 18, je pense avoir le niveau exigible pour ses fac, sans trop en être sure..)

N'hésiter pas à me faire part de vos avis, conseils ou expériences!

Par **Poussepain**, le **07/12/2014** à **17:58**

Bonjour,

Dans le cadre des études supérieures il ne faut plus penser qu'en terme de prestige de la formation. Au lycée on pourrait se dire qu'entre ES et S, la filière S est plus prestigieuse et garde la porte ouverte au droit, même si la filière ES est plus en rapport avec ces études.

A la faculté le choix d'un parcours se fait d'abord par rapport à projet professionnel concret et précis, puis une fois la formation déterminée en fonction du prestige de l'établissement et du diplôme.

Un double cursus droit/histoire de l'art n'a d'intérêt que pour le métier de commissaire priseur.

Une double licence droit/anglais sera appréciée dans le secteur libéral (avocat...) ou dans les entreprises françaises à vocation nationale ou internationale. Elle sera un plus pour candidater dans une PME (la maîtrise de l'anglais étant un minimum cela offrira une garantie au recruteur).

Une formation droit/droit anglo-américain, avec une maîtrise parfaite de l'anglais devrait permettre de travailler directement dans les pays anglo-saxons, et vise une carrière ouverte sur l'international.

Pour ces deux dernières formations, il faudra viser une spécialisation en droit des affaires,

pour exploiter pleinement l'intérêt du double cursus.

Avec un baccalauréat scientifique, une moyenne générale de 13,7, et une bonne compétence en anglais pas de soucis pour la fac a priori. Il faut bien travailler l'histoire-géographie, le français et s'intéresser à l'actualité.

Par **Yn**, le **08/12/2014 à 09:49**

Je rejoins totalement *Poussepain*, la seule question à poser est : quel est le projet ?

Selon moi, à la sortie du lycée, il faut rester ouvert. Dis-toi que tu ne connais rien, mais strictement rien, en droit et que tu es loin d'imaginer toutes les portes ouvertes par cette discipline.

C'est normal, nous sommes tous passés par là, on s'est tous dit un jour "tiens, le droit permet aussi de faire ça".

Si tu veux faire du droit, va en fac de droit, tu auras largement de quoi t'occuper. Manifestement, tu es prêt à venir sur Paris, si tu es attiré par les "bonnes" universités, regarde du côté de Paris-1 (Sorbonne) et 2 (Assas).

Pour revenir au double-cursus, j'ai toujours été très sceptique : le droit est une formation à temps plein, si tu veux devenir un bon juriste, il faut faire du droit, et c'est tout.

Attention, il n'y a pas que le droit dans la vie : l'ouverture d'esprit, la culture, etc. relèvent plutôt du domaine extra-universitaire.

Surtout, les double-cursus font miroiter l'acquisition d'une double compétence aux étudiants, or c'est très rare, voire totalement faux. De mon expérience, les étudiants en M1 qui sortent d'une licence double-cursus ne sont pas doublement spécialisés, ils sont souvent doublement moyens.

Enfin, l'anglais est évidemment indispensable, mais il n'est pas nécessaire de faire un double-cursus. Dans les meilleures formations, les étudiants parlent tous très bien anglais, là encore cela relève de l'extra-universitaire.

Par **KFClover**, le **11/12/2014 à 20:22**

Merci pour vos réponses très complètes. Mon projet n'étant absolument pas fixé, je pense finalement rester dans le "général" en optant pour une licence simple en droit et me spécialiser au moment venu avec un master.